** COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

**APPEL DE PROJETS**

**Programme d’aménagement durable des forêts**

**Volet interventions ciblées**

**PADF 2022-2023**

***Cap-Santé, le 5 janvier 2022.***– Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et cinq MRC de la région de la Capitale-Nationale ont conclu une entente de délégation du Programme d’aménagement durable des forêts (PADF). Ce programme vise plusieurs objectifs, notamment la réalisation d’interventions ciblées liées à l’aménagement durable des forêts.

Dans la région, chacune des MRC administre sa portion d’enveloppe et procède à la sélection de projets qu’elle désire financer sur son territoire. Pour l’année débutant le 1er avril 2022 et se terminant le 31 mars 2023, **la MRC de Portneuf rend disponible un montant de 24 292 $ pour le présent appel de projets**.

Les types de projets admissibles sont les suivants :

* Maintenir et améliorer un réseau de chemins multiusages sécuritaires pour les divers utilisateurs du territoire de la forêt publique;
* Accompagner les initiatives et soutenir l’organisation de différentes activités visant à favoriser l’aménagement durable du territoire forestier et la mise en valeur de la ressource forestière.

Les promoteurs intéressés par le PADF – Volet interventions ciblées doivent **obligatoirement** communiquer avec la personne-ressource de la MRC avant de déposer un projet. Celui-ci leur transmettra les documents nécessaires pour le dépôt d’une demande d’aide financière.

Les promoteurs qui souhaitent présenter un projet doivent faire parvenir leur demande **par courrier électronique** à la MRC de Portneuf aux coordonnées suivantes :

|  |
| --- |
| **PERSONNE-RESSOURCE** |
| M. Frédéric Martineau  418 285-3744 poste 232  frederic.martineau@mrc-portneuf.qc.ca |

**La limite pour le dépôt d’une demande de projet est le 28 février 2022 à 16 h.**

# À propos de la MRC de Portneuf

La MRC de Portneuf est un organisme de concertation régionale composé de 18 municipalités locales et de 3 territoires non organisés (TNO) regroupant plus de 56 000 citoyens sur une superficie de 4 095 km2. Elle intervient dans la planification, l'aménagement et le développement de son territoire et ses différentes interventions contribuent à l'occupation dynamique et cohérente de celui-ci.

– 30 –

|  |  |
| --- | --- |
| **Source :**  M. Stéphane Lépine  Agent de communication (par intérim)  MRC de Portneuf  [stephane.lepine@mrc-portneuf.qc.ca](mailto:stephane.lepine@mrc-portneuf.qc.ca) | **Information :**  M. Frédéric Martineau  Coordonnateur au développement et à la mise en valeur du milieu forestier  MRC de Portneuf  Frederic.martineau@mrc-portneuf.qc.ca |